

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre Commerciale)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

No. de cour: 500-11-058906-203
No. de dossier: 41-2678435

**DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE
FAIRE UNE PROPOSITION DE :**

9214-8154 QUÉBEC INC.

personne morale, ayant son siège social au
2B-1455 rue Drummond, Montréal (Québec),
H3G 1W3, Canada

Débitrice

-et-

RICHTER GROUPE CONSEIL INC.

Syndic

**PREMIER RAPPORT DU SYNDIC
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA DÉBITRICE
Le 3 novembre 2020**

Richter Groupe Conseil Inc. (« **Richter** »), en sa capacité de Syndic à l'Avis d'intention de faire une proposition, déposé par 9214-8154 Québec Inc. (« **Okaidi Canada** », la « **Débitrice** » ou la « **Compagnie** »), une personne morale insolvable, fait rapport au tribunal de ce qui suit :

AVIS D'INTENTION

1. Le 7 octobre 2020, la Débitrice a déposé un Avis d'intention de faire une proposition (l' « **Avis d'intention** ») conformément à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **LFI** ») dont une copie est annexée aux présentes à l'**Annexe A**.
2. Le 14 octobre 2020, Richter a envoyé l'Avis d'intention par courrier régulier ou courriel à tous les créanciers de la Débitrice, tels qu'ils ont été définis par celle-ci et désignés à l'**Annexe B**.

3. Le 15 octobre 2020, la Débitrice a déposé auprès du Séquestre officiel l'État des projections sur l'évolution de l'encaisse portant sur la période du 7 octobre au 7 novembre 2020 (les « **Projections** »), ainsi que son rapport requis en vertu du paragraphe 50.4(2)(c) de la LFI comprenant notamment les principales hypothèses posées dans l'établissement des Projections susmentionnées. Au même moment, le Syndic a déposé son rapport sur le caractère raisonnable des Projections en vertu du paragraphe 50.4(2)(c) de la LFI lesquels sont tous désignés à l'**Annexe C**.
4. Dans le cadre de la surveillance des affaires et des finances de la Débitrice, le Syndic a eu accès aux livres, registres et autres documents pertinents de la Débitrice.

OBJET DE CE RAPPORT

5. L'objet de ce premier rapport du Syndic (le « **Premier Rapport** ») est de fournir au tribunal des informations en lien avec :
 - (i) Le contexte
 - (ii) La situation financière de la Compagnie
 - (iii) Les créanciers de la Compagnie
 - (iv) Les mesures de restructuration
 - (v) La performance financière et les projections de flux de trésorerie
 - (vi) La requête de la Débitrice et la recommandation du Syndic.

TERMES DE RÉFÉRENCE

6. À moins d'indication contraire, tous les montants figurant dans les présentes sont exprimés en dollars canadiens.
7. Dans le cadre de la préparation de ce rapport, le Syndic s'est appuyé sur des données financières non auditées préparées par les représentants de la Débitrice, les livres et les registres de la Débitrice ainsi que les discussions avec la direction de la Débitrice (l'« **Information** »).
8. Le Syndic n'a pas audité, examiné ou autrement vérifié l'exactitude ou l'exhaustivité de cette Information d'une manière qui respecterait, en tout ou en partie, les normes d'audit généralement reconnues (« **NAGR** ») comme elles sont établies dans le Manuel de CPA Canada. De ce fait, Richter n'exprime aucune opinion ou autre forme d'assurance prévue par les NAGR à l'égard de l'Information.

9. Les informations financières prospectives présentées dans ce rapport, ou sur lesquelles nous nous sommes fiés dans la préparation de ce rapport, reposent sur les hypothèses de la direction concernant des événements futurs. Les résultats réels pourraient varier par rapport aux prévisions, et ces différences pourraient être importantes.
10. Le présent rapport et les données financières qui l'accompagne ne quantifient pas l'impact de la pandémie globale causée par le coronavirus (COVID-19) (la « **Pandémie** ») sur les opérations et résultats futurs de la Débitrice, y compris l'impact des mesures qui pourraient être adoptées par la Débitrice en réponse à la Pandémie. Toute référence à la Pandémie dans le présent rapport se fonde uniquement sur des discussions préliminaires et ne doit en aucun cas être interprétée comme étant une analyse complète à cet égard. L'impact futur de la Pandémie sur la Débitrice, ses clients et ses fournisseurs demeure incertain à l'heure actuelle.

CONTEXTE

11. Okaidi Canada est un détaillant de vêtements pour enfants ayant commencé ses activités au Canada en 2010 et dont la société mère, Okaidi S.A.S. (la « **Société Mère** »), est située à Roubaix, en France.
12. La Compagnie achète la totalité de son inventaire de sa Société Mère.
13. La Compagnie opérait, avant le début de la pandémie COVID-19, 10 magasins situés au Québec et 5 situés en Ontario. Ni la Compagnie, ni la Société Mère, n'opère de site web transactionnel au Canada.
14. La Compagnie exploite des magasins qui sont généralement situés dans des centres commerciaux de grandes surfaces. Le tableau ci-dessous présente les baux en vigueur par locateur à la date du dépôt de l'Avis d'intention :

9214-8154 Québec Inc.	
Locateurs	
Cadillac Fairview	7
Oxford	3
Ivanhoe Cambridge	2
Cominar	1
Morguard	1
Mach	1
	<u>15</u>

15. La Compagnie emploie actuellement environ 56 employés dans ses magasins et environ 5 employés à son siège social. Approximativement 27 employés travaillent à temps plein. En date du dépôt de l'Avis d'intention, la Compagnie était à jour dans le paiement des salaires et des déductions à la source. Aucun employé n'est syndiqué et la Compagnie n'offre pas de régime de retraite à prestation déterminée.

16. Le 17 mars 2020, la Compagnie a été forcée de fermer tous ses magasins en raison des mesures gouvernementales mises en place pour contrer la pandémie COVID-19. La Compagnie a ainsi été privée de ses sources de revenus pendant plus de deux mois.
17. La réouverture des magasins s'est effectuée graduellement à partir du mois de juin 2020.
18. Le tableau ci-dessous présente un aperçu du bilan de la Compagnie au 31 décembre 2019 :

9214-8154 Québec Inc.	Au
Bilan	31-déc.-19
En milliers	Non-Audité
Actifs	
Encaisse	\$ 934
Débiteurs	184
Stocks	982
Frais payés d'avance	35
Immobilisations corporelles	1,919
Dépôt de garantie	31
	\$ 4,085
Passif	
Créditeurs	4,898
Avantages incitatifs relatifs aux baux	303
Avances - Société mère	9,873
	\$ 15,074
Capital action et déficit	(10,989)
Passifs et capitaux propres	\$ 4,085

19. Le tableau ci-dessous présente les résultats financiers historiques de la Compagnie pour les trois dernières années ainsi que pour la période courante jusqu'au 30 septembre 2020 (9 mois) :

9214-8154 Québec Inc.				
Résultats financiers				
Pour la période terminée le:	30-sept.-20	31-déc.-19	31-déc.-18	31-déc.-17
Nombre de mois:	9 mois	12 mois	12 mois	12 mois
En milliers	Non-Audité	Non-Audité	Non-Audité	Non-Audité
Ventes	\$ 3,663	\$ 9,587	\$ 9,130	\$ 6,329
Coût des ventes et dépenses	(5,057)	(13,785)	(10,944)	(7,717)
Bénéfice (perte) net	\$ (1,394)	\$ (4,198)	\$ (1,814)	\$ (1,388)

20. Tel que reflété dans le tableau présenté plus haut, la Compagnie a subi des pertes dans les dernières années (et ce depuis le début de ses activités au Canada). La direction explique l'absence de rentabilité comme suit :
- (i) La difficulté de s'implanter dans le marché canadien et de faire connaître la marque étant donné le secteur hautement compétitif dans lequel elle opère;
 - (ii) Le niveau de vente actuel et historique des magasins est insuffisant pour assurer la charge locative associée aux baux en vigueur.
21. Depuis la réouverture graduelle des magasins, en juin 2020, la direction a observé une baisse d'achalandage d'environ 45% dans ses magasins.
22. Dans le contexte actuel de la Pandémie COVID-19, il est devenu évident pour la direction que les ventes de la Compagnie demeureront trop basses à court et moyen terme pour faire face aux charges locatives et aux frais d'opération projetés.
23. La Compagnie, avec l'aide d'une consultante en services immobiliers (la « **Consultante** »), a entrepris, depuis le mois d'avril 2020, des démarches de négociation avec ses locataires afin d'obtenir des diminutions de loyer. En date du dépôt de l'Avis d'intention, les résultats des négociations étaient insuffisants pour assurer la viabilité de la Compagnie à long terme et la Compagnie n'a donc eu d'autre choix que de se protéger de ses créanciers.

LES CRÉANCIERS

24. Au moment du dépôt de l'Avis d'intention, la Débitrice a déclaré les dettes suivantes:

9214-8154 Québec Inc.	Au
Liste des créanciers	07-oct.-20
En milliers	Non-Audité
Créanciers garantis	\$ -
Créanciers ordinaires	
Société mère	15,026
Employés	150
Locateurs	625
Autres	16
	\$ 15,817

25. La Débitrice n'a pas de créancier garanti. De plus, le créancier le plus important à la date du dépôt de l'Avis d'intention est la Société mère qui finance la Compagnie depuis le début de ses opérations au Canada.

LES MESURES DE RESTRUCTURATION

26. Depuis le dépôt de l'Avis d'intention, la Compagnie a entrepris des mesures de restructuration dans le but de rentabiliser ses opérations. Le 7 octobre, la Compagnie a envoyé des Préavis de résiliation d'un bail commercial (les « **Préavis de résiliation** ») aux locateurs de ses cinq magasins les moins performants. Les locateurs qui ont reçu les Préavis de résiliation sont présentés dans le tableau ci-dessous :

9214-8154 Québec Inc.		
Baux résiliés		
Magasin	Locateur	Nombre
Fairview Pointe-Claire	Cadillac Fairview	1
Place Rosemère Inc.	Morguard	1
Laurier Québec	Ivanhoe Cambridge	1
Carrefour de l'Estrie	Mach	1
Mail Champlain	Cominar	1
		5

27. De plus, suite au dépôt de l'Avis d'intention, la Compagnie, assistée par la Consultante, a rapidement contacté ses autres locateurs pour formuler des demandes de concessions de loyer (les « **Demandes** ») qui permettront d'assurer la viabilité de l'entreprise à long terme.
28. En date du présent rapport, la Compagnie n'a pas reçu de réponse de ses principaux locateurs aux Demandes formulées.

PERFORMANCE FINANCIÈRE ET PROJECTIONS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Résultats financiers pour la période de 25 jours terminée le 31 octobre 2020

29. La Débitrice nous a informés qu'elle a, depuis le dépôt de l'Avis d'intention, payé ses fournisseurs dans le cours normal des affaires, à l'exception des locateurs qui ont été payés pour la période du 7 octobre au 6 novembre 2020. La Débitrice nous a avisé que les loyers impayés pour la période du 7 au 30 novembre 2020 (les « **Loyers impayés** ») seront versés durant la semaine du 8 novembre 2020 et les montants requis à ces fins sont reflétés dans les Projections des flux de trésorerie présentées à l'**Annexe D**.
30. L'**Annexe E** à ce Premier Rapport contient l'état des flux de trésorerie comparatif pour la période de 25 jours terminée le 31 octobre 2020. Pendant la période, la Compagnie a dégagé des flux de trésorerie positifs d'environ 1 000\$, en comparaison avec des flux de trésorerie négatifs projetés d'environ 29 000 \$, une différence positive de 30 000 \$.

Projections des flux de trésorerie pour la période de 8 semaines se terminant le 26 décembre 2020

31. Les projections ont été préparées par la direction avec l'assistance de Richter pour présenter une estimation des recettes et des débours pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 26 décembre 2020 (les « **Projections pour la période d'extension** »). Les Projections pour la période d'extension sont résumées dans le tableau ci-dessous:

9214-8154 Québec Inc. Projections de flux de trésorerie Pour la période se terminant le: (En milliers de \$)	Total 26-déc.-20 56 jours
Ventes	838
Subvention salariale	81
Recettes projetées	920
Marchandise	-
Salaires	(280)
Loyer	(368)
Frais professionnels	(80)
Autres déboursés	(196)
Débours projetés	(924)
Flux de trésorerie	(4)
Solde d'ouverture de l'encaisse	1,006
Solde de fermeture de l'encaisse	1,002

32. Il est a noté que les Projections pour la période d'extension ne reflètent aucun déboursé à la Société mère.
33. Pour plus d'informations en lien avec les Projections pour la période d'extension, incluant les hypothèses de la direction et le rapport du Syndic sur le caractère raisonnable des hypothèses, le lecteur est invité à se référer aux Formulaires 29 et 30 présentés à l'**Annexe D**.

REQUÊTE ET RECOMMANDATION

34. La Débitrice dépose une requête en prolongation de délai jusqu'au 21 décembre 2020 (l' « **Extension** ») pour lui permettre de poursuivre les négociations avec ses locateurs dans le but de rentabiliser ses opérations et d'éventuellement déposer une proposition à ses créanciers.
35. Le Syndic n'a noté aucun changement négatif d'importance quant aux prévisions relatives à l'encaisse ou à la situation financière de la Débitrice. Les dépenses courantes sont payées dans le cours normal des affaires.
36. Depuis le dépôt de l'Avis d'intention, la Débitrice a agi et continue d'agir de bonne foi et avec diligence.

37. Comme le montre les Projections présentées à l'**Annexe D**, l'Extension n'entraînera pas de détérioration de la situation financière. De plus, les créanciers sont principalement composés des locateurs (à l'exception de la Société Mère) et les Projections reflètent le paiement des loyers durant la période demandée.
38. Il n'y a aucun fait connu qui porte le Syndic à croire que la prorogation de délai demandée causerait un préjudice sérieux à l'un ou l'autre de ses créanciers.
39. Étant donné ce qui précède, le Syndic recommande par les présentes l'octroi par le tribunal de l'Extension.

FAIT À MONTRÉAL, ce 3^e jour de novembre 2020.

Richter Groupe Conseil Inc.

Syndic



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI

ANNEXE A



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de Québec
No division : 01 - Montreal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une
proposition de :

9214-8154 Québec Inc.
Personne insolvable

**RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE
CONSEIL INC.**

Syndic autorisé en insolvabilité

Date de l'avis d'intention : 07 octobre 2020

CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION
paragraphe 50.4(1)

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Conformément au paragraphe 69(1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 07 octobre 2020, 16:16

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal Canada, H3B2V6, (877)376-9902

Canada

ANNEXE B

RICHTER

CANADA

Province de Québec

District de : Québec

No division : 01-Montréal

No cour : 500-11-058906-203

No dossier : 41-2678435

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre commerciale)

Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Avis aux créanciers de l'intention de faire une proposition (Paragraphe 50.4(6))

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de 9214-8154 Québec Inc. (Okaïdi Canada) de la Ville de Montréal dans la province de Québec

Avis est par la présente donné que, le 7 octobre 2020, la débitrice susmentionnée a déposé un Avis de l'intention de faire une proposition en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, dont copie est ci-jointe.

Avis est de plus donné qu'en conformité avec l'article 69 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, toute procédure engagée contre la débitrice est suspendue. En conséquence, aucun créancier n'a de recours contre la débitrice ou contre ses biens, ni ne peut intenter ou continuer une action, exécution ou autre procédure pour le recouvrement de sa réclamation.

Une liste des créanciers ayant des réclamations de 250 \$ ou plus et le montant de ces réclamations, reflétées aux livres ou connues de la débitrice, est annexée aux présentes. Cette liste ne constitue pas l'acceptation d'une réclamation ou de réclamations.

Lors du dépôt de la proposition envisagée, un **autre** avis sera envoyé aux créanciers comprenant :

- a) une copie de la proposition;
- b) les date, lieu et heure de la tenue de l'assemblée des créanciers visant à considérer la proposition;
- c) un état succinct des avoirs et obligations de la débitrice;
- d) les documents prescrits suivants à être complétés :
 - preuve de réclamation;
 - procuration;
 - formulaire de votation sur la proposition.

Si la débitrice n'est pas en mesure de déposer une proposition dans les délais prescrits, la faillite sera déclarée automatiquement, et le syndic convoquera immédiatement une assemblée des créanciers.

Fait à Montréal, province de Québec, le 14 octobre 2020.

Richter Groupe Conseil Inc.
Syndic autorisé en insolvabilité
Syndic agissant *in re* la proposition de
9214-8154 Québec Inc.



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI

T. 514.908.3796 / 1.866.585.9751

F. 514.934.8603

reclamations@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
Richter Advisory Group Inc.
1981 McGill College
Montréal (QC) H3A 0G6

Montréal, Toronto

(English – Over)

RICHTER

CANADA
Province of Québec
District of: Québec
Division No.: 01-Montréal
Court No.: 500-11-058906-203
Estate No.: 41-2678435

SUPERIOR COURT
(Commercial Division)
Bankruptcy and Insolvency Act

Notice to Creditors of Intention to Make a Proposal (Subsection 50.4(6))

In the matter of the Notice of Intention to make a Proposal of 9214-8154 Québec Inc. (Okaïdi Canada) of the city of Montréal in the Province of Québec

Notice is hereby given that, on October 7, 2020, the above-mentioned Debtor filed a Notice of Intention to Make a Proposal under the *Bankruptcy and Insolvency Act*, as per a copy attached hereto.

Notice is further given that in accordance with Section 69 of the *Bankruptcy and Insolvency Act*, all proceedings against the Debtor are hereby stayed. Accordingly, no creditor has any remedy against the Debtor or its assets, nor shall it commence or continue any action, execution, or other proceedings for the recovery of a claim.

A list of the creditors with claims amounting to \$250 or more and the amounts of their claims as known or shown by the Debtor's books is annexed hereto. The enclosure thereof does not constitute the acceptance of any claim or claims.

Upon the filing of the contemplated Proposal, a **further** notice shall be mailed to you providing you with the following:

- a) A copy of the Proposal;
- b) The date, time and place of a Meeting of Creditors to be held to consider the Proposal;
- c) A condensed statement of the assets and liabilities of the Debtor;
- d) The following prescribed forms, to be completed:
 - Proof of Claim;
 - Proxy;
 - Voting Letter on the Proposal.

Should the Debtor fail to file a Proposal within the prescribed delays, an automatic bankruptcy will ensue and the Trustee will forthwith convene a meeting of creditors.

Dated at Montréal, Province of Québec, October 14, 2020.

Richter Advisory Group Inc.
Licensed Insolvency Trustee
Trustee acting *in re* the proposal of
2914-8154 Québec Inc.



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, LIT

T. 514.908.3796 / 1-866.585.9751
F. 514.934.8603
claims@richter.ca

Richter Groupe Conseil Inc.
Richter Advisory Group Inc.
1981 McGill College
Montréal, QC H3A 0G6

Montréal, Toronto

(français - recto)

District de:
No division: -
No cour:
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -
Avis de l'intention de faire une proposition
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Avis est donné de ce qui suit :

1. Je, 9214-8154 Québec Inc., personne insolvable signifie mon intention de faire une proposition à mes créanciers conformément au paragraphe 50.4(1) de la Loi.
2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc de 1981 avenue McGill College, 11th floor, Montréal, QC, H3A 0G6, syndic autorisé, a accepté d'exercer les fonctions de syndic dans le cadre de la proposition. Une copie de son acceptation est annexée au présent avis.
3. Une liste portant les noms des créanciers connus ayant des réclamations d'une valeur de 250 \$ ou plus ainsi que le montant de ces réclamations, est également annexée.
4. Conformément à l'article 69 de la Loi, les procédures engagées contre moi sont suspendues à compter de la date du dépôt du présent avis auprès du séquestre officiel de ma localité.

Daté le 7 octobre 2020, à Roubaix, France .

GAUTHIER WATRELOT

Signé par GAUTHIER WATRELOT



Signé et certifié par yousign



9214-8154 Québec Inc.
Personne Insolvable

À remplir par le séquestre officiel:

Date du dépôt

Séquestre officiel

District of: Quebec
Division No. 01 - Montréal
Court No. 500-11-058906-203
Estate No. 41-2678435

- FORM 33 -
Notice of Intention To Make a Proposal
(Subsection 50.4(1) of the Act)

TRANSLATION

In the Matter of the Notice of Intention to make a Proposal of
9214-8154 Québec Inc.
of the city of Montréal
in the Province of Québec

Take notice that:

1. I, 9214-8154 Québec Inc., an insolvent person, state, pursuant to subsection 50.4(1) of the Act, that I intend to make a proposal to my creditors.
2. Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc of 1981 avenue McGill College, 11th floor, Montréal, QC, H3A 0G6, a licensed trustee, has consented to act as trustee under the proposal. A copy of the consent is attached.
3. A list of the names of the known creditors with claims of \$250 or more and the amounts of their claims is also attached.
4. Pursuant to section 69 of the Act, all proceedings against me are stayed as of the date of filing of this notice with the official receiver in my locality.

Dated at the City of Roubaix, France , this 7th day of October 2020.

Signed

9214-8154 Québec Inc.
Insolvent Person

To be completed by Official Receiver:

Filing Date

Official Receiver

District de:
 No division:
 No cour:
 No dossier:

- FORMULAIRE 33 -
 Avis de l'intention de faire une proposition
 (paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
BELL CANADA	SUCC CENTRE VILLE CASE POSTALE 8712 MONTREAL QC H3C3P6		413.17
BO TECHNOLOGY	HUNTINGTON STATION 32 GREENHILLS ROAD NEW YORK NY 11746 USA	03811781	840.00
CADILLAC FAIRVIEW PARK	2960 KINGSWAY DRIVE KITCHENER ON N2C1X1	06900441975	261.55
CENTRE L'ESTRIE INC	100-3050 BOULEVARD DE PORTLAND SHERBROOKE QC J1L1K1	00031107431716	35,413.35
CFCL LIME RIDGE	999 UPPER WENTWORTH STREET HAMILTON ON L9A 4X5	06900361181	44,145.08
Employés			150,000.00
FAIREVIEW POINTE CLAIRE	6801 ROUTE TRANSCANADIENNE POINTE CLAIRE QC H9R 5J2	06900356544	55,583.25
FONDS PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	850-2820 BOULEVARD LAURIER COMPLEXE JULES DALLAIRE T3 QUEBEC QC G1V 0C1	006116710426228	30,301.94
GALERIES D'ANJOU	LES GALERIES D'ANJOU QUEBEC QC	0690-0356-498	47,376.35
HILLCREST MALL MANAGEMENT INC	900-100 ADELAIDE STREET W. TORONTO ON M5H0E2	1036995	17,091.35
HYDRO OTTAWA	CP 8700 2711 HUNT ROAD OTTAWA ON K1G 3S4		1,886.74
IVANHOE CAMBRIDGE EATON	705 SAINT-CATHERINE OUEST MONTREAL QC H3B4G5	1122373	41,215.94
LE CARREFOUR LAVAL	3003 BOULEVARD LE CARREFOUR LAVAL QC H7T 1C7	06905446191	57,656.61
OKAIDI SAS	BP 615 162 BOULEVARD DE FOURMIES ROUBAIX 59100 FRA	Fait le 07/10/2020 <i>Gauthier WATRELOT</i>	15,025,896.46

District de:
No division:
No cour:
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -
Avis de l'intention de faire une proposition
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
ONTREA INC	1' BOULEVARD DES PROMENADES' SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE QC J3V 5J5	06905202292	39,163.56
ONTREA INC MASSONVILLE	BP 23 1680 RICHMOND STREET NORTH LONDON ON N6G3Y9	06900356463	27,922.14
OPGI MANAGEMENT LP O/A OXFORD ITF	5401 BOULEVARD DES GALERIES LES GALERIES DE LA CAPITALE QUEBEC QC G2K 1N4	060120031014380	19,544.48
OPGI Management LP o/a Oxford itf Sq	900-200 BAY STREET TORONTO ON M5J 2T6	1042670	71,257.75
PLACE LAURIER INC	BUREAU C-500 1001 SQUARE VICTORIA MONTREAL QC H2Z 2B5	1084375	49,986.85
PLACE ROSEMERE INC	401 BOULEVARD LABELLE ROSEMERE QC J7A 3T2	800020021337114	41,562.72
SHOPS AT DON MILLS	939 LAWRENCE AVENUE EAST DONS MILLS ON M3C 1P3	06900429002	46,151.48
TOSHIBA GLOBAL COMMERCE SOLUTIONS	1-5 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT IMMEUBLE COROSA RUEIL MALMAISON 92500 FRA	00657307033 29	8,311.63
WAYCOM RETAIL	5 QUAI MARCEL DASSAULT SURESNES 92150 FRA	00726014575 28	4,455.42
Total			15,816,437.82

Fait le 07/10/2020

Gauthier WATRELOT

Signé par Gauthier WATRELOT



9214-8154 Québec Inc.
Personne Insolvable

- Consentement -

À qui de droit,

Nous consentons par la présente, à agir comme syndic, d'après la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, à la présente proposition de 9214-8154 Québec Inc..

Daté le 7 octobre 2020, à Montréal en la province de Québec.

Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc - Syndic autorisé en insolvabilité

Par:



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI - Syndic autorisé en insolvabilité

1981 avenue McGill College, 11th floor

Montréal QC H3A 0G6

Téléphone: (514) 934-3400 Télécopieur: (514) 934-8603

- Proposal Consent -

In the Matter of the Notice of Intention to make a Proposal of
9214-8154 Québec Inc.
of the city of Montréal
in the Province of Québec

To whom it may concern,

This is to advise that we hereby consent to act as trustee under the Bankruptcy and Insolvency Act for the proposal of 9214-8154 Québec Inc..

Dated at the City of Montréal in the Province of Quebec, this 7th day of October 2020.

Richter Advisory Group Inc/Richter Groupe Conseil inc - Licensed Insolvency Trustee
Per:

Signed

Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, LIT - Licensed Insolvency Trustee
1981 avenue McGill College, 11th floor
Montréal QC H3A 0G6
Phone: (514) 934-3400 Fax: (514) 934-8603



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de Québec
No division : 01 - Montreal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une
proposition de :

9214-8154 Québec Inc.
Personne insolvable

**RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE
CONSEI**

Syndic autorisé en insolvabilité

Date de l'avis d'intention : 07 octobre 2020

CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION
paragraphe 50.4(1)

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Conformément au paragraphe 69(1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 07 octobre 2020, 16:16

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal Canada, H3B2V6, (877)376-9902

Canada



Industry Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District of QUEBEC
Division No. 01 - Montreal
Court No. 500-11-058906-203
Estate No. 41-2678435

Industrie Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

In the Matter of the Notice of Intention
to make a proposal of:

9214-8154 Québec Inc.
Insolvent Person

RICHTER ADVISORY GROUP INC / RICHTER GROUPE CONSEI
Licensed Insolvency Trustee

Date of the Notice of Intention: October 7, 2020, @ 01:25 pm

CERTIFICATE OF FILING OF A NOTICE OF INTENTION TO MAKE A PROPOSAL
Subsection 50.4(1)

I, the undersigned, Official Receiver in and for this bankruptcy district, do hereby certify that the aforementioned insolvent person filed a Notice of Intention to Make a Proposal under subsection 50.4 (1) of the Bankruptcy and Insolvency Act.

Pursuant to subsection 69(1) of the Act, all proceedings against the aforementioned insolvent person are stayed as of the date of filing of the Notice of Intention.

E-File / Dépôt électronique

Official Receiver

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, QUEBEC, H3B 2V6, 877/376-9902

Canada

ANNEXE C

District de : QC
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

FORMULAIRE 29
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de l'Avis d'intention de faire une proposition de
9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada)
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de 9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada), en date du 15 octobre 2020, qui porte sur la période du 7 octobre au 7 novembre 2020, a été établi par la direction de la personne insolvable aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis la direction et les employés de la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par la direction à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 15 octobre 2020, à Montréal, province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité
Par :



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI
1981 avenue McGill College, 11^e étage
Montréal QC H3A 0G6
Téléphone : 514.908.3796
Télécopieur : 514.934.8603

District de : QC
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

_FORMULAIRE 29_Annexe
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de l'Avis d'intention de faire une proposition de
9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada)
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

Pertinence :

9214-8154 Québec Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2020. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de 9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada) pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2020 concernant le dépôt d'un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2020. Cet état pro forma a été préparé par la direction à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

Notes de projection :

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2020, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Conjecturales :

(a) Pandémie COVID-19

➤ Les projections ne reflètent pas tous les impacts futurs de la pandémie COVID-19. Les impacts futurs de la pandémie sur les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes demeurent incertains et ne peuvent actuellement être quantifiés.

(b) Recettes projetées

➤ Les encaissements de ventes projetés incluent les taxes de vente. Les prévisions sont basées sur les niveaux de vente historiques et sont ajustées en fonction des hypothèses de la direction pour tenir compte du contexte actuel.

➤ Les encaissements de subvention salariale sont basés sur le programme Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et reflètent les encaissements prévus par la direction en fonction des critères du programme.

(c) Débours projetés

➤ La direction ne prévoit aucun déboursé de marchandise.

➤ Les salaires sont projetés en fonction du niveau actuel d'effectifs.

➤ Les loyers sont projetés en fonction des baux actuels avec les locataires. Les montants incluent les taxes de vente.

➤ Les autres déboursés comprennent principalement les frais administratifs, les remises de taxes de vente et les charges de services publiques. Les montants incluent les taxes de vente lorsqu'applicable.

- Les frais professionnels reflètent l'estimé de la direction pour les professionnels impliqués pour la mise en place de leur plan de restructuration.
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source, ainsi que les taxes de vente, est prévu dans les hypothèses de déboursés.
- Les prévisions ne reflètent pas le paiement d'arrérages aux créanciers.

Daté le 15 octobre 2020, à Montréal, province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité
Par :



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI

9214-8154 Québec Inc.						
Projections de flux de trésorerie						
Pour la période se terminant le:						
(En milliers de \$)	10-oct.-20	17-oct.-20	24-oct.-20	31-oct.-20	7-nov.-20	Total
	4 jours	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours	32 jours
Ventes	48	113	101	100	98	460
Subvention salariale	-	162	-	26	-	187
Recettes projetées	48	275	101	126	98	647
Marchandise	-	-	-	-	-	-
Salaires	(68)	-	(138)	-	(68)	(275)
Loyer	-	(186)	-	-	(157)	(343)
Frais professionnels	-	(37)	(37)	(6)	(17)	(97)
Autres déboursés	(9)	(20)	(20)	(56)	(20)	(125)
Débours projetés	(77)	(243)	(195)	(63)	(263)	(841)
Flux de trésorerie	(29)	32	(94)	63	(165)	(194)
Solde d'ouverture de l'encaisse	1,005	976	1,008	913	977	1,005
Solde de fermeture de l'encaisse	976	1,008	913	977	812	812

GAUTHIER WATRELOT

Signé par GAUTHIER WATRELOT



Signé et certifié par yousign

Gauthier Watrelot, Président

Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, LIT

District de : Québec
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

FORMULAIRE 30
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'Avis d'intention de faire une proposition de
9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada)
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

La direction de 9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada) a émis les hypothèses et établi en date du 15 octobre 2020 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période du 7 octobre au 7 novembre 2020.

Les hypothèses conjecturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 15 octobre 2020, à Roubaix, France.

9214-8154 Québec Inc.
Débitrice

Président
Nom et fonction du signataire autorisé

GAUTHIER WATRELOT

Signé par GAUTHIER WATRELOT

 Signé et certifié par yousign 

District de : Québec
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

FORMULAIRE 30 - ANNEXE
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'Avis d'intention de faire une proposition de
9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada)
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

Pertinence :

9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada) a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2020. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de 9214-8154 Québec Inc. (Okaidi Canada) pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2020 concernant le dépôt d'un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2020. Cet état pro forma a été préparé par la direction à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

Notes de projection :

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 7 octobre au 7 novembre 2020, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Conjecturales

(a) Pandémie COVID-19

➤ Les projections ne reflètent pas tous les impacts futurs de la pandémie COVID-19. Les impacts futurs de la pandémie sur les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes demeurent incertains et ne peuvent actuellement être quantifiés.

(b) Recettes projetées

➤ Les encaissements de ventes projetés incluent les taxes de vente. Les prévisions sont basées sur les niveaux de vente historiques et sont ajustées en fonction des hypothèses de la direction pour tenir compte du contexte actuel.

➤ Les encaissements de subvention salariale sont basés sur le programme Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et reflètent les encaissements prévus par la direction en fonction des critères du programme.

(c) Débours projetés

➤ La direction ne prévoit aucun déboursé de marchandise.

➤ Les salaires sont projetés en fonction du niveau actuel d'effectifs.

➤ Les loyers sont projetés en fonction des baux actuels avec les locataires. Les montants incluent les taxes de vente.

➤ Les autres déboursés comprennent principalement les frais administratifs, les remises de taxes de vente et les charges de services publiques. Les montants incluent les taxes de vente lorsqu'applicable.

- Les frais professionnels reflètent l'estimé de la direction pour les professionnels impliqués pour la mise en place de leur plan de restructuration.
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source, ainsi que les taxes de vente, est prévu dans les hypothèses de déboursés.
- Les prévisions ne reflètent pas le paiement d'arrérages aux créanciers.

Daté le 15 octobre 2020, à Roubaix, France.

9214-8154 Québec Inc.
Débitrice

Président
Nom et fonction du signataire autorisé

GAUTHIER WATRELOT

Signé par GAUTHIER WATRELOT

 Signé et certifié par **youSign** 

ANNEXE D

District de : QC
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

FORMULAIRE 29
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de l'Avis d'intention de faire une proposition de
9214-8154 Québec Inc.
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

L'état des projections sur l'évolution de l'encaisse ci-joint de 9214-8154 Québec Inc., en date du 3 novembre 2020, qui porte sur la période du 1^{er} novembre 2020 au 26 décembre 2020, a été établi par la direction de la personne insolvable aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir des hypothèses probables et conjecturales énoncées dans les notes attachées.

Pour effectuer notre examen, nous avons mené des enquêtes, effectué des analyses et tenu des discussions portant sur les renseignements que nous ont fournis la direction et les employés de la personne insolvable. Puisque les hypothèses conjecturales n'ont pas à être étayées, nous nous sommes limités à évaluer la pertinence par rapport à l'objet des projections. Nous avons également étudié les renseignements fournis par la direction à l'appui des hypothèses probables, ainsi que la préparation et la présentation des projections.

D'après notre examen, il n'y a rien qui nous porte à croire, quant aux points importants :

- a) que les hypothèses conjecturales ne cadrent pas avec l'objet des projections;
- b) qu'à la date du présent rapport, les hypothèses probables émises par la direction ne sont pas convenablement étayées et ne cadrent pas avec les projets de la personne insolvable ou ne constituent pas un fondement raisonnable pour les projections, compte tenu des hypothèses conjecturales; ou
- c) que les projections ne reflètent pas les hypothèses probables et conjecturales.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, et il est à signaler que ces projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 3 novembre 2020, à Montréal, province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité
Par :



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI
1981 avenue McGill College, 11^e étage
Montréal QC H3A 0G6
Téléphone : 514.908.3796
Télécopieur : 514.934.8603

District de : QC
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

_FORMULAIRE 29_Annexe
Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)b) et 50.4(2)b) de la Loi)

Dans l'affaire de l'Avis d'intention de faire une proposition de
9214-8154 Québec Inc.
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

Pertinence :

9214-8154 Québec Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2020. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de 9214-8154 Québec Inc. pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 26 décembre 2020 concernant le dépôt d'une requête en prorogation de délai pour faire une proposition. Cet état pro forma a été préparé par la direction à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

Notes de projection :

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 26 décembre 2020, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Conjecturales :

(a) Pandémie COVID-19

➤ Les projections ne reflètent pas tous les impacts possibles de la pandémie COVID-19. Les impacts futurs de la pandémie sur les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes demeurent incertains et ne peuvent actuellement être quantifiés.

(b) Recettes projetées

➤ Les encaissements de ventes projetés incluent les taxes de vente. Les prévisions sont basées sur les niveaux de vente historiques et sont ajustées en fonction des hypothèses de la direction pour tenir compte du contexte actuel.

➤ Les encaissements de subvention salariale sont basés sur le programme Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et reflètent les encaissements prévus par la direction en fonction des critères du programme.

(c) Débours projetés

➤ La direction ne prévoit aucun déboursé de marchandise.

➤ Les salaires sont projetés en fonction du niveau actuel d'effectifs.

➤ Les loyers sont projetés en fonction des baux actuels avec les locateurs. Les montants incluent les taxes de vente.

➤ Les autres déboursés comprennent principalement les frais administratifs, les remises de taxes de vente et les charges de services publiques. Les montants incluent les taxes de vente lorsqu'applicable.

- Les frais professionnels reflètent l'estimé de la direction pour les professionnels impliqués pour la mise en place de leur plan de restructuration.
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source, ainsi que les taxes de vente, est prévu dans les hypothèses de déboursés.
- Les prévisions ne reflètent pas le paiement d'arrérages aux créanciers.

Daté le 3 novembre 2020, à Montréal, province de Québec.

Richter Groupe Conseil Inc. – Syndic autorisé en insolvabilité
Par :



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI

9214-8154 Québec Inc.									
Projections de flux de trésorerie									
Pour la période se terminant le:									
(En milliers de \$)	7-nov.-20	14-nov.-20	21-nov.-20	28-nov.-20	5-déc.-20	12-déc.-20	19-déc.-20	26-déc.-20	Total
	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours	7 jours	56 jours
Ventes	102	125	85	115	90	103	113	105	838
Subvention salariale	26	-	38	-	-	17	-	-	81
Recettes projetées	128	125	123	115	90	121	113	105	920
Marchandise	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaires	(68)	-	(70)	-	(70)	-	(70)	-	(280)
Loyer	-	(183)	-	-	-	(168)	(17)	-	(368)
Frais professionnels	(21)	(5)	(25)	(5)	(9)	(5)	(5)	(5)	(80)
Autres déboursés	(56)	(20)	(20)	(20)	(20)	(20)	(20)	(20)	(196)
Débours projetés	(145)	(208)	(115)	(25)	(99)	(193)	(112)	(25)	(924)
Flux de trésorerie	(18)	(83)	8	90	(10)	(72)	1	80	(4)
Solde d'ouverture de l'encaisse	1,006	988	905	912	1,002	993	921	922	1,006
Solde de fermeture de l'encaisse	988	905	912	1,002	993	921	922	1,002	1,002

GAUTHIER WATRELOT

Gauthier WatreLOT, Administrateur et dirigeant

✓ Signé et certifié par **yousign** 



Olivier Benchaya, CPA, CA, CIRP, SAI

District de : QC
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

FORMULAIRE 30
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'Avis d'intention de faire une proposition de
9214-8154 Québec Inc.
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

La direction de 9214-8154 Québec Inc. a émis les hypothèses et établi en date du 3 novembre 2020 l'état des projections sur l'évolution de l'encaisse de la personne insolvable ci-annexé qui portent sur la période du 1^{er} novembre 2020 au 26 décembre 2020.

Les hypothèses conjoncturales utilisées sont raisonnables et cadrent avec l'objet des projections mentionné dans les notes attachées, et les hypothèses probables, convenablement étayées, cadrent avec les projets de la personne insolvable et constituent un fondement raisonnable pour les projections. Toutes ces hypothèses sont énoncées dans les notes attachées.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés et les écarts peuvent être importants.

Les projections ont été établies exclusivement aux fins mentionnées dans les notes attachées, à partir d'un ensemble d'hypothèses probables et conjoncturales énoncées dans les notes attachées. En conséquence, il est à signaler que les projections peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Daté le 3 novembre 2020, à Roubaix, France.

GAUTHIER WATRELOT

9214-8154 Québec Inc.

Débitrice



Signé et certifié par

Gauthier Watrelot, Administrateur et dirigeant
Nom et fonction du signataire autorisé

District de : QC
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-058906-203
No dossier : 41-2678435

FORMULAIRE 30 - ANNEXE
Rapport de l'auteur de la proposition sur l'état
de l'évolution de l'encaisse
(alinéas 50(6)c) et 50.4(2)c) de la Loi)

Dans l'affaire de l'Avis d'intention de faire une proposition de
9214-8154 Québec Inc.
de la Ville de Montréal
dans la province de Québec

Pertinence :

9214-8154 Québec Inc. a déposé un avis de l'intention de faire une proposition le 7 octobre 2020. L'objet de cet état prévisionnel pro forma de l'évolution de l'encaisse est de présenter une estimation des recettes et des débours de 9214-8154 Québec Inc. pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 26 décembre 2020 concernant le dépôt d'une requête en prorogation de délai pour faire une proposition. Cet état pro forma a été préparé par la direction à partir des informations financières disponibles à cette date conformément à l'article 50.4(2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et devrait être lu conjointement avec le Rapport du syndic sur l'état de l'évolution de l'encaisse.

Notes de projection :

Les projections sur l'évolution de l'encaisse ont été préparées en fonction des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la direction de la compagnie a prévu adopter pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 26 décembre 2020, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques qui, selon l'avis de la direction, sont les plus probables.

Puisque les projections sont fondées sur des hypothèses concernant des événements à venir, les résultats réels différeront des renseignements présentés, même si les hypothèses conjecturales se réalisent, et les écarts peuvent être importants. En conséquence, nous ne pouvons affirmer avec certitude que les projections données se réaliseront.

Conjecturales

(a) Pandémie COVID-19

➤ Les projections ne reflètent pas tous les impacts possibles de la pandémie COVID-19. Les impacts futurs de la pandémie sur les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes demeurent incertains et ne peuvent actuellement être quantifiés.

(b) Recettes projetées

➤ Les encaissements de ventes projetés incluent les taxes de vente. Les prévisions sont basées sur les niveaux de vente historiques et sont ajustées en fonction des hypothèses de la direction pour tenir compte du contexte actuel.

➤ Les encaissements de subvention salariale sont basés sur le programme Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et reflètent les encaissements prévus par la direction en fonction des critères du programme.

(c) Débours projetés

➤ La direction ne prévoit aucun déboursé de marchandise.

➤ Les salaires sont projetés en fonction du niveau actuel d'effectifs.

➤ Les loyers sont projetés en fonction des baux actuels avec les locateurs. Les montants incluent les taxes de vente.

➤ Les autres déboursés comprennent principalement les frais administratifs, les remises de taxes de vente et les charges de services publiques. Les montants incluent les taxes de vente lorsqu'applicable.

- Les frais professionnels reflètent l'estimé de la direction pour les professionnels impliqués pour la mise en place de leur plan de restructuration.
- Le paiement des créances gouvernementales courantes pour déductions à la source, ainsi que les taxes de vente, est prévu dans les hypothèses de déboursés.
- Les prévisions ne reflètent pas le paiement d'arrérages aux créanciers.

Daté le 3 novembre 2020 à Roubaix, France.

GAUTHIER WATRELOT

9214-8154 Québec Inc.

✓ Débitrice certifiée par yousign 

Gauthier Watrelot, Administrateur et dirigeant
Nom et fonction du signataire autorisé

ANNEXE E

9214-8154 Québec Inc.

État des flux de trésorerie

Pour la période du 7 au 31 octobre 2020

En milliers \$ CAN

	Actuel	Projeté	Variance	
	25 jours	25 jours	\$	%
Ventes	350	362	(12)	(3%)
Subvention salariale	163	187	(24)	(13%)
Recettes projetées	513	549	(36)	(7%)
Salaires	(183)	(207)	24	12%
Loyer	(235)	(186)	(49)	(26%)
Frais professionnels	(63)	(89)	26	29%
Autres déboursés	(31)	(96)	65	68%
Débours projetés	(512)	(578)	66	11%
Flux de trésorerie	1	(29)	30	103%
Solde d'ouverture de l'encaisse	1,005	1,005	-	0%
Solde de fermeture de l'encaisse	1,006	976	30	3%